

FICHE PRATIQUE : Première demande de certificat de résidence scientifique algérien

Dès l'arrivée en France et dans un délai de deux mois, vous devez solliciter un certificat de résidence auprès de la Préfecture de votre lieu de résidence.

Voici la liste des documents à produire à l'appui de cette demande (fournir l'original et une copie) :

- 4 photos récentes**, identiques, sur fond clair, tête nue, non découpées et non scannées
- 1 enveloppe timbrée** au tarif en vigueur libellée à votre nom et adresse
- Passeport** en cours de validité
- Visa de long séjour + tampon d'entrée en France**
- Extrait d'acte de naissance** (traduit en français par un traducteur assermenté auprès d'une Cour d'Appel en France)
- Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois
 - Si vous êtes locataire : assurance habitation, contrat de bail et dernière quittance de loyer à votre nom
 - Si vous êtes propriétaire : taxe foncière (ou avis de non imposition) et assurance habitation
 - Si vous êtes hébergé en foyer : attestation d'hébergement de moins un mois
 - Si vous êtes hébergé chez un particulier :
 - l'attestation d'hébergement de – 1 mois du logeur
 - document d'identité du logeur, mentionnant la même adresse que sa quittance, ou sa carte de séjour en cours de validité si l'hébergeant est étranger
 - taxe foncière (ou de non imposition) et assurance habitation si le logeur est propriétaire
 - dernière quittance de loyer et assurance habitation si le logeur est locataire
- Convention d'accueil** en tant que scientifique
- Contrat de travail** pour les doctorants inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France
- Tout **justificatif de ressources** (attestation de bourse,...)

Si votre dossier est complet, vous recevrez **un récépissé de première demande de titre de séjour** en attendant l'édition de votre titre de séjour qui vous sera remis dans les 3 mois suivant le dépôt de votre dossier.

Ce récépissé vous permet de séjourner et de travailler en France, en attendant que votre titre de séjour soit fabriqué, mais **il ne vous permet pas de voyager**.